

CONSEIL MUNICIPAL**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 14 octobre 2024**

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le huit octobre deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.

La liste des délibérations a été affichée le seize octobre deux mil vingt-quatre.

Présents :

Mmes CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence - TABARD Chantal
MM. GERMAIN Emmanuel - GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick -
PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absents :

Mme BERTHE Emmanuelle, excusée et a donné procuration à Mme Laurence MIGNOT
M. FERRÉ Patrick, excusé et a donné procuration à M. Stéphane SORRE
Mme PLAINE Dina, excusée et a donné procuration à Mme Chantal TABARD

Secrétaire de séance : Mme Brigitte DELALANDE

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 09 septembre 2024	
2024-046	Délibération de principe des travaux effectués par les agents communaux pour le compte de particuliers	A l'unanimité
2024-047	Convention de partenariat entre MBA Mutuelle et la commune d'YQUELON	A l'unanimité
2024-048	Règlement de la location de la salle de convivialité	A l'unanimité
2024-049	Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : second débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	A l'unanimité
2024-050	Avis sur la procédure de modification simplifiée n°2 de la commune de Granville	A l'unanimité
2024-051	Avis sur l'arrêté fixant les modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés	A l'unanimité
2024-052	Pouvoir de police en cas de non-respect du règlement de collecte des déchets ménagers	A l'unanimité
2024-053	Lotissement Indivision LEMAINS-LOUIS : convention de rétrocession de voirie en vue de la cession et du classement dans le domaine public communal des équipements d'un groupement d'habitations	A l'unanimité
2024-054	Dénomination de la voie du lotissement LEMAINS-LOUIS	A l'unanimité

2024-055	Délibération de principe sur l'acquisition d'une partie de la parcelle du cabinet médical	A l'unanimité
2024-056	Aménagement des rues Saint Pierre et Miquelon, rue de la Goélette, rue de l'Estran et allée du Clos Costentin : avenant n°2 et avancement des travaux	A l'unanimité

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le seize octobre deux mil vingt-quatre conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Stéphane SORRE



A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a small hook at the end, is written over the official seal of the Municipality of Yquelon.

